



DEPARTEMENT

AIN

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 13

Séance du 15 octobre 2025

Convocation : 03/10/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth, JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Pin E. - Rigutto E. - Roux C.

Absents représentés : Picot S. représenté par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Noel F.
Tournillac C. représentée par Roux C.

Secrétaire de Séance : Pin Emilie

Délibération : 2025-040

Objet : Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité.

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Considérant le renouvellement de contrat de travail actuel de l'agent comptable et des ressources humains qui prendra fin en décembre 2025,

Considérant qu'il y a lieu pour les nécessités de service de renouveler ce contrat jusqu'à la fin du mois de mars 2026,

Vu que l'agent occupant ce poste partira en retraite à la fin du mois de mars 2026,

Considérant que cet agent devra être remplacé et que l'agent remplaçant devra être formé,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 13 mars 2025 ;

Considérant qu'il convient de réajuster le tableau des emplois au vu de ce départ en retraite et de ce recrutement ;

Madame le Maire propose de modifier le tableau des emplois comme suit :

Tableau des emplois permanents à temps complet		
Emploi	Nbre	Cadre d'emploi
Service Administratif		
Secrétaire général de mairie	1	Adjoint administratif et/ou rédacteur
Service Technique		
Agent de maîtrise	2	Agent de maîtrise
Agent périscolaire et d'entretien des locaux	1	Adjoint Technique et/ou agent de maîtrise A raison de 35,24 heures annualisées
Service Social		
ATSEM	1	Agent de maîtrise et/ou Agent spécialisé des écoles maternelles et/ou Adjoint d'animation

Tableau des emplois permanents à temps non complet			
Emploi	Nbre	Cadre d'emploi	Temps de travail hebdomadaire
Service Administratif			
Agent de guichet postal	1	Adjoint administratif	21,00h/semaine*
Agent comptable et des ressources humaines (volet rémunération) Emploi supprimé au 31 mars 2026	1	Adjoint administratif et/ou rédacteur	17,00h /semaine*
Agent comptable et des ressources humaines (volet rémunération) Emploi créé au 1 ^{er} février 2026	1	Adjoint administratif et/ou rédacteur	17,00h /semaine*
Service Technique			
Agent périscolaire	1	Adjoint Technique	15,75h /semaine **

* Temps de travail effectif

** Temps de travail annualisé

Après en avoir débattu, les membres du Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le recrutement d'un nouvel agent à compter du 1^{er} février 2026 pour exercer les fonctions d'agent comptable et des ressources humaines (volet rémunération),
- **CONSENT** qu'il soit nécessaire que l'agent recruté doive profiter d'une formation de deux mois par l'agent actuellement en place,
- **CHARGE** Madame le Maire de procéder à la publication de l'offre d'emploi sur le site dédié à cet effet,
- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à ce recrutement.

ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT

Le secrétaire de séance,
Emilie PIN

